
déclare par la présente

MOIS DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

1-31 octobre 2025

Nous nous engageons à réduire les déchets, à préserver les ressources et à éduquer la communauté à un mode de vie durable. Nous reconnaissons qu'une économie circulaire est la voie durable à suivre pour les générations futures. Nous prendrons des mesures pour nous adapter au changement climatique, soutenir nos communautés et nous rapprocher d'elles, et favoriser la circularité.

Nom, Title

Signé



Date

Votre logo ou sceau ici